

Communiqué de presse - 19.06.2025

## Réorganisations et changements au Parc Chasseral

**L'Assemblée générale annuelle de l'association Parc régional Chasseral s'est tenue jeudi soir à Loveresse, dans les locaux de la Fondation Rurale Interjurassienne, devant plus de 80 personnes. En raison de l'élargissement du Parc à huit nouvelles communes en 2025, le Comité exécutif passe de neuf à onze membres. Sa nouvelle composition a été validée par acclamation. Le nombre de membres de l'association est stable, avec 23 admissions et 15 démissions, pour s'établir à 377 (communes, individus et collectifs compris).**

Réunis à Loveresse jeudi soir dans le cadre de son assemblée générale, les membres de l'association Parc régional Chasseral ont élu plusieurs nouveaux membres de son Comité exécutif, qui passe de neuf à 11 membres en raison de l'élargissement du Parc de 23 à 31 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Guy Bärtschi (Evilard-Macolin), Gérard Dessales (Saint-Imier), Jean-Michel Hirschi (Fondation Grand Chasseral), Anne Pasquiou (Plateau de Diesse), Gérard Py (Cormoret), Salomé Scheidegger (Tavannes) et Denis Schleppe (Lignièrès) font leur entrée au sein de cet organe stratégique pour la période 2025-2028. Les sortantes et sortants Elisabeth Contesse (Pro Natura), Danielle Rouiller (D/Clic Terroirs) et Roby Tschopp (Val-de-Ruz) ont été réélus, tout comme le président, Michel Walther.

Des changements au sein du Conseil consultatif, qui permet à chaque commune du Parc et à chaque institution membre le souhaitant d'en faire partie, ont aussi été approuvés par l'organe législatif de l'association.

### Réorganisation de l'équipe opérationnelle

L'assemblée a par ailleurs pris connaissance de la réorganisation de l'équipe opérationnelle du Parc, notamment la nomination de Géraldine Guesdon et Saralina Thiévent aux postes de vice-directrices. Le Parc, dont les locaux actuels sont aujourd'hui trop exigus pour accueillir sa vingtaine de collaborateurs (15 EPT), va changer de locaux à fin juin. La nouvelle adresse (Rue Sans-Souci 3 à Saint-Imier) se situe à 100 m de l'actuelle.

La soirée a été l'occasion de revenir en images sur l'année 2024 au travers de reportages provenant des médias régionaux évoquant les réalisations du Parc. S'agissant des projets en cours, la direction du Parc a mis en exergue le travail à mener sous l'égide de la Fondation Grand Chasseral quant à l'avenir de ce grand site emblématique au niveau de sa gouvernance, accès, cohabitations entre les usagers, accueil et communication. Le Chasseral sera ainsi au cœur de l'attention du parc éponyme et de ses partenaires régionaux ces prochaines années. De premières actions participatives, destinées à définir une vision commune de ce site emblématique naturel, seront mises en place à la rentrée.

## Confusion entre Parc Chasseral et Grand Chasseral à éviter

Dans son allocution, le président Michel Walthert a quant à lui reprecisé les différences existant entre la marque territoriale Grand Chasseral et le Parc Chasseral, dont la concordance sémantique amène parfois un peu de confusion. « Le Parc Chasseral délimite un territoire reconnu par la Confédération au titre d'espace naturel pour la mise en œuvre de projet de développement durable. La marque Grand Chasseral, quant à elle, a essentiellement pour but de promouvoir un marketing territorial de la région concernée. Deux approches qui se retrouvent dans un même symbole... le Chasseral », a-t-il notamment rappelé.

Les comptes 2024 se soldent sur un total de charges de CHF 3'024'242.- avec un résultat d'exploitation légèrement positif de CHF 21'847.-. Le budget 2025 prévoit CHF 3'190'000.- de charges et un résultat d'exploitation positif de CHF 11'500.-. Comptes et budgets ont été acceptés à l'unanimité par les membres présents.



### Infos, interview et contact :

Fabien Vogelsperger (Directeur)

[fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch](mailto:fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch)

+41 (0)32 942 39 48 / +41 (0)79 797 51 22



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km<sup>2</sup> et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.